



**FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSTALLATION D'UN  
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**  
**Communauté de communes TERRASSONNAIS**  
**HAUT PERIGORD NOIR**

**PROPRIETAIRE**

NOM(S), prénom(s) : \_\_\_\_\_

Votre adresse actuelle : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

**LOCALISATION DU PROJET**

Adresse du projet : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Référence(s) cadastrale(s) (section, n° parcelle, n° lot) : \_\_\_\_\_

**CONCEPTEUR (propriétaire, architecte, maître d'œuvre, bureau d'études ...)**

NOM(S), prénom(s) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

**INSTALLATEUR (si connu)**

NOM(S), prénom(s) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

**NATURE DU PROJET**

Ce projet accompagne :  **Aucune déclaration** : réhabilitation seul du dispositif de l'assainissement non collectif

**Un permis de construire**       **Une déclaration préalable**

Concernant :  **Une construction neuve**  
 **Une rénovation d'un bâtiment existant**

Terrain clôturé :  OUI     NON

## **CARACTERISTIQUES DU BATIMENT**

\*On entend par pièce principale toute pièce d'au moins 7m<sup>2</sup> destinée au séjour ou au sommeil pourvue d'une ouverture donnant sur l'extérieur, à l'exclusion des pièces de service telles que la cuisine, salle d'eau, wc, buanderie, débarras, etc... (article R111-1-1 du code de la construction et de l'habitation)

### **HABITATION INDIVIDUELLE**

Préciser le nombre de pièces principales (voir définition\*) : \_\_\_\_\_

Détail :

\_\_\_\_\_ chambres, \_\_\_\_\_ bureaux, \_\_\_\_\_ salon, \_\_\_\_\_ séjour, \_\_\_\_\_, salon/séjour, \_\_\_\_\_ cuisine, \_\_\_\_\_ autre : \_\_\_\_\_

### **PLUSIEURS LOGEMENTS/BATIMENTS**

Préciser le nombre de logements: \_\_\_\_\_

Préciser le nombre total de pièces principales (voir définition\*) : \_\_\_\_\_

Détail :

\_\_\_\_\_ chambres, \_\_\_\_\_ bureaux, \_\_\_\_\_ salon, \_\_\_\_\_ séjour, \_\_\_\_\_, salon/séjour, \_\_\_\_\_ cuisine, \_\_\_\_\_ autre : \_\_\_\_\_

### **AUTRE DESTINATION (camping, restaurant...) AUTRE USAGE (commercial, artisanal...)**

Nature: \_\_\_\_\_

Nombre d'usagers : \_\_\_\_\_

**USAGE DU BATIMENT:**  Principale  Secondaire  Location annuelle  Location saisonnière

**IMPLANTATION :**  Lotissement  Habitat isolé  Hameau

## **CARACTERISTIQUES DU TERRAIN RECEPTEUR**

Superficie total du terrain : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup> Surface disponible pour l'assainissement : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

Pente du terrain : \_\_\_\_\_ %  Faible (<5%)  Moyenne (5à10%)  Forte (>10%)

Présence de réseau(x) enterré(s) au niveau de la surface destinée à l'assainissement :  OUI  NON

Si oui, préciser : \_\_\_\_\_ (adduction eau potable, électricité, téléphonie, gaz...)

Nature du sol (si connue) : \_\_\_\_\_

Nature du sol à 0,50 cm de profondeur:

Argile Sable Limoneuse Terre végétale Roche ne sait pas Autre : \_\_\_\_\_

Nature du sol à 1m de profondeur:

Argile Sable Limoneuse Terre végétale Roche ne sait pas Autre : \_\_\_\_\_

Alimentation prévue en eau potable :  Adduction public  Ressource privée

Le terrain est-il situé dans un périmètre de protection de captage d'eau potable ?  OUI  NON

Présence de point(s) d'eau à proximité, sur la propriété ou dans le voisinage :  OUI  NON

Puits  cours d'eau  source  captage d'eau  lac, étang, mare

Si oui, distance du point d'eau par rapport à l'assainissement : \_\_\_\_\_

Zone inondable :  OUI  NON

Destination des eaux pluviales (elles ne doivent pas rejoindre l'assainissement):

Réseau de surface (fossé, caniveau...)  infiltration sur la parcelle  Rétention (cuve, mare...) Autre : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**CARACTÉRISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT CHOISI**

Une étude de sol ou étude de définition de l'assainissement non collectif a-t-elle été réalisée ?  OUI

NON

*si oui, joindre une copie du rapport au présent dossier et utiliser les résultats de l'étude pour remplir le formulaire.*

<b><u>TYPE DE PRETRAITEMENT</u></b>	<b>Neuf</b>	<b>Existant</b>	<b>Volume (litres)</b>	<b>Précisions</b>
<b>Fosse septique</b>	/	<input type="checkbox"/>		
<b>Fosse toutes eaux</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<b>Bac à graisses</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<b>Préfiltre indépendant</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<b>Autres :</b> _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

**Ventilation** en amont et aval de la fosse :  OUI  NON

Type d'extracteur prévu :  statique  éolien

**Toilettes sèches** : surface de l'aire de compostage \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

<b><u>TYPE DE TRAITEMENT</u></b>	<b>Dimensionnement</b>	<b>Précisions</b>
<input type="checkbox"/> <b>Tranchées d'épandage</b>	Longueur d'une tranchée : _____ m Nombre de tranchées : _____	
<input type="checkbox"/> <b>Lit d'épandage</b>	Longueur : _____ Largeur : _____ Surface : _____ m <sup>2</sup>	
<input type="checkbox"/> <b>Filtre à sable vertical non drainé</b>	Longueur : _____ Largeur : _____ Surface : _____ m <sup>2</sup>	
<input type="checkbox"/> <b>Filtre à sable vertical drainé</b>	Longueur : _____ Largeur : _____ Surface : _____ m <sup>2</sup>	
<input type="checkbox"/> <b>Tertre d'infiltration</b>	Longueur : _____ Largeur : _____ Surface : _____ m <sup>2</sup>	
<input type="checkbox"/> <b>Filtre à sable horizontal</b>	Longueur : _____ Largeur : _____ Surface : _____ m <sup>2</sup>	

<input type="checkbox"/>	<b>Filtre compact à massif de zéolithe</b>	Longueur : _____ Largeur : _____ Surface : _____	
<input type="checkbox"/>	<b>Dispositif faisant l'objet d'un agrément ministériel</b>	Dimension : _____ EH(équivalent-habitant) Modèle : _____	Fabricant : _____ N° d'agrément : _____

REJET DES EAUX TRAITEES		Précisions
<input type="checkbox"/>	Infiltration - à privilégier	Tranchées d'infiltration : Longueur : _____ Nombre : _____ Lit d'infiltration, surface : _____ m <sup>2</sup>
<input type="checkbox"/>	Milieu Hydraulique superficiel <i>soumis à autorisation du gestionnaire, à joindre à la présente demande avec une étude de sol d'un bureau d'étude</i> <i>Ce type de rejet se fera à la demande du propriétaire si aucune autre solution n'est possible</i>	<input type="checkbox"/> Cours d'eau <input type="checkbox"/> Fossé à écoulement pérenne
<input type="checkbox"/>	Puits d'infiltration	ETUDE HYDROGEOLOGIQUE OBLIGATOIRE

**Pompe de relevage** :  OUI  NON

**Chasse à auget** :  OUI  NON

Eaux brutes ou eaux traitées ?

#### RECOMMANDATIONS

- ✓ Les eaux pluviales ne sont jamais admises dans l'installation de traitement des eaux usées
- ✓ Les puisards et puits perdus sont interdits par l'arrêté du 6 Mai 1996
- ✓ Le traitement et le système d'évacuation doivent être situés à plus de 35 m des points d'eau, plus de 5 m entre le dispositif d'évacuation et la limite de propriété et plus de 3 m de toutes plantations
- ✓ Les gaz de fermentation de la fosse septique doivent être évacués par un système de ventilation muni d'un extracteur statique ou éolien situé au minimum à 0,40 m au-dessus du faîte et à au moins 1 m de tout ouvrant et toute autre ventilation. Le tracé de la canalisation d'extraction doit être le plus rectiligne possible, sans contre-pente et en utilisant des coude inférieurs ou égaux à 45°.
- ✓ L'accès aux ouvrages (travaux, entretien,...) devra être maintenu
- ✓ La mise en place d'un bac à graisse n'est conseillée que si la fosse est positionnée à plus de 10m des sorties d'eaux usées.
- ✓ Une fosse doit être vidangée lorsque le volume de boues atteint 50% de la capacité de la fosse, les bacs dégrasseurs et préfiltre vérifiés régulièrement (environ tous les 6 mois)
- ✓ La surface devra être enherbée et sans passage de véhicules lourds
- ✓ **Choisissez une entreprise qualifiée pour ces travaux et vérifier qu'elle dispose bien des assurances nécessaires (responsabilité civile et décennale).**

## **PIECES COMPLEMENTAIRES A JOINDRE AU PRESENT FORMULAIRE**

- ❖ Extrait cadastral permettant de situer la parcelle, l'immeuble, les puits, sources et forages dans un rayon de 100 mètres
- ❖ Plan d'implantation donnant les limites du terrain, la situation de l'immeuble sur le terrain et par rapport aux immeubles voisins, la position des différents éléments de l'installation d'assainissement non collectif, des canalisations et de l'exutoire, l'emplacement des conduites de ventilation. Ne pas oublier de donner le sens de la pente du terrain.
- ❖ Plan intérieur de l'habitation avec la disposition des pièces
- ❖ Plan en coupe du terrain avec l'habitation et l'assainissement
- ❖ Une étude de sols si elle a été réalisée

### **SI BESOIN :**

- ❖ Autorisation de rejet du propriétaire du lieu de rejet prévu ou du gestionnaire de l'exutoire (*si vous prévoyez un rejet dans un milieu superficiel (cours d'eau), fossé à écoulement pérenne)*
- ❖ Autorisation de traversée de voirie
- ❖ Autorisation écrite du propriétaire si l'implantation prévue est, même partiellement, en dehors des limites de propriété (une servitude par acte notarié est vivement recommandée afin de prévenir tout litige ultérieur)
- ❖ Une étude hydrogéologique (*dans le cas d'une évacuation par puits d'infiltration, d'un rejet au fossé ou d'un milieu naturel si aucun autre mode d'évacuation n'est possible*).

## **LE PROPRIETAIRE S'ENGAGE**

- ✓ Sur l'exactitude des renseignements fournis dans cette demande ;
- ✓ À réaliser l'installation uniquement après réception de l'avis favorable sur le projet et conformément au projet validé ;
- ✓ À réaliser l'installation conformément à la réglementation et aux normes en vigueur applicables au domaine de l'assainissement non collectif ;
- ✓ **À informer Veolia dans un délai d'une semaine avant la date de commencement d'exécution des travaux pour contrôle de bonne exécution des travaux avant remblaiement :**  
À ne recouvrir l'installation seulement après accord du S.P.A.N.C.(le remblaiement de l'installation avant l'accord du S.P.A.N.C. implique le règlement des montants dus ainsi qu'un avis défavorable sur l'exécution des travaux.) ;
- ✓ À assurer le bon fonctionnement et l'entretien de sa future installation.
- ✓ En outre, le propriétaire déclare avoir pris connaissance des tarifs d'intervention du S.P.A.N.C. et **s'engage à régler les montants correspondants** dès réception des avis de sommes à payer, quelque soit l'aboutissement du projet.

**La prestation de contrôle de conception ici demandée est facturée 124,93€ TTC et la prestation de contrôle de réalisation de l'installation neuve ou réhabilitée est facturée 111,78€ TTC. Tarifs indicatifs du 1er janvier 2026 revalorisés au 1er Janvier de chaque année**

Cette fiche doit être complétée et retournée à VEOLIA Eau

Adresse d'envoi : Veolia Eau - Service ANC  
Avenue Louis Pasteur  
24120 Terrasson-Lavilledieu

OU manon.jardin@veolia.com - 06.16.23.11.81

Fait à :

Le :

Signature du/des propriétaire(s)